



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2013

PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
0 561 772 397

PREMIER VICE-PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
0 478 861 937

PAST-PRESIDENT
Dr Lotfi BENSLAMA
0 607 858 145

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Pr Joël FERRI

Pr Hervé BENATEAU

Dr François CHEYNET

Dr Pascal DELCAMPE

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Christian PAULUS

Dr Benoit PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Proposition du PV du CA du 25/05/13
Salle Pierre Cernéa - La Pitié Salpêtrière
9h30 – 17H00

Membres présents

Hervé BENATEAU	Christian PAULUS
Lotfi BENSLAMA	Benoit PHILIPPE
Patrick Y BLANCHARD	Gérard POUIT
Franck BOUTAULT	Xavier POUYAT
Pierre BRETON	Blandine RUHIN (le matin)
François CHEYNET	Pierre SABIN (le matin)
Jean Pierre FUSARI (le matin)	Narcisse ZWETYENGA
Christophe MEYER	Francis DUJARRIC(invité le matin)

Membres excusés

Cyrille CHOSSEGROS, Pascal DELCAMPE et Joël FERRI

1. Approbation du PV du CA du 23/03/ 2013

Le procès verbal du CA est validé par les membres présents.

2. Appel à candidatures

Pierre Sabin fait un appel auprès des chefs de service présent pour leur demander si un(e) interne prévoyant une année de césure serait intéressé(e) par la possibilité d'effectuer un master II dans l'optique de préparation des premières applications humaines du CEPP* développé par PlugMed (présence hebdomadaire à Rouen où à Paris nécessaire)

Les modalités précises seront fournies dans un courrier adressé à la mi-juin pour un début de collaboration prévu pour Nov 2013.

*(connecteur électrique percutané permanent)

3. Point sur le DPC (J.P. Fusari accompagné de N. Berrod et F. Dujarric invités)

J.P. Fusari annonce que le dossier sera déposé dans les temps avant le 30 juin. L'organisme DPC, Maxilloform, (président J.P. Fusari) vient d'être créé avec 3 organismes fondateurs: la SFSCMFCO, la société médicale d'ODMF et Maxillorisq, qui est maintenant une association autonome loi 1901. X. Pouyat annonce que les statuts ont été

déposés avec F. Schaudel en tant que Président, X. Pouyat, secrétaire et P.Y. Blanchard trésorier.
J.P. Fusari remercie F. Dujarric pour son aide importante dans l'évolution de ce dossier et lui passe la parole.

Le programme DPC sera bien en place en 2014, cette année 2013 étant une période transitoire, il est néanmoins possible et avantageux pour la société de faire valoir quelques programmes ce qui favorisera les présences au congrès (par le fait de bénéficier sur le même lieu et en même temps du congrès et de la formation obligatoire) et suscitera des adhésions supplémentaires.

Le protocole sera moins rigoureux cette année, il faut toutefois déposer les programmes de formation très rapidement sur le site de l'OGDPC (avant le 31 mai). Pour les praticiens, l'inscription est obligatoire au préalable et un émargement sur place devra être réalisé ainsi qu'un contrôle des connaissances.

X. Pouyat fait une remarque adressée aux PUPH pour que ceux ci s'engagent plus dans Maxillorisq, en effet ils sont seulement un ou deux à s'être inscrits.

C. Meyer répond que les PUPH en tant que responsables de la formation universitaire ne se sentent pas concernés pour la plupart.

B. Philippe pose la question sur ce que dit la loi au sujet des hospitaliers.

F. Boutault a expérimenté et a abandonné la procédure en cours faute de temps.

Tous sont d'accord sur le fait que le DPC, l'accréditation sont de lourds fardeaux qui se rajoutent aux obligations toujours plus nombreuses des praticiens

X. Pouyat déclare que deux EPR par année ne constitue pas toutefois une trop lourde charge.

P.Y. Blanchard rappelle que les PUPH des autres spécialités se sont mobilisés, un débriefing sur l'activité serait nécessaire.

J.P. Fusari revient à Maxilloform, il doit gérer deux choses :

- la mise en place du programme accréditant

- la mise en place d'une structure qui gèrera les retours, au niveau financier pour indemniser les formations de :

- l'OGDPC pour les libéraux,
- l'ANFH pour les hospitaliers dans la mesure où il y a une convention (c'est la majorité des cas pour les salariés)
- et les hôpitaux eux mêmes pour les autres cas.

F. Boutault s'interroge quant à la responsabilité des sessions DPC au sein du congrès.

Il est convenu que seront validantes, d'une part, la session « Recommandation Bisphosphonates » sous l'égide de la SFSCMFCO, d'autre part, la matinée organisée concernant l'hospitalisation ambulatoire sous l'égide de Maxillorisq.

Les évaluations ne seront pas obligatoires cette année mais souhaitables. Elles seront mises en place si le temps le permet

F. Cheynet souhaiterait que l'on établisse le choix des programmes ce jour pour Maxilloform, et il est prévu une réunion en début d'après midi à ce sujet avec les responsables concernés

J.P. Fusari évoque alors un catalogue de formations où la société choisirait 4 ou 5 thèmes par année, chaque structure devant s'occuper du volet cognitif et du volet évaluatif.

B. Philippe trouve que les accès à ces dispositifs ne sont pas simples mais la finalité est que les malades soient mieux soignés et que cela facilite l'exercice des praticiens.

C. Paulus insiste sur le fait qu'il faudrait simplifier au maximum.

B. Ruhin est d'accord pour présenter son travail sur « Chirurgie Oromaxillofaciale et Bisphosphonates » (en collaboration avec F. Saint-Pierre) en tant que DPC ; elle rappellera la recommandation de 2012, et prévoit 2 heures pour cette session.

Elle propose de commencer à tester une évaluation avant et après par un QCM papier anonymisé. F. Cheynet n'approuve pas la fiche QCM dans la salle (beaucoup de temps perdu). P.Y. Blanchard suggère de télécharger le document et de l'envoyer avec une date limite avant le congrès.

P.Y. Blanchard conclut en demandant à J.P. Fusari et F. Dujarric de poster un résumé des modalités de DPC sur le site web de la SFSCMFCO.

4. Retour de la Journée de Printemps du 07 avril 2013(Lotfi Benslama)

L. Benslama relate le désagrément subi par M. Curot, vol du sac et de son contenu (dont l'ordinateur portable) lors de la journée de printemps et demande aux membres présents d'indemniser les pertes subies non remboursées par les assurances. Le CA accepte à l'unanimité.

Le trésorier, P.Y. Blanchard pose alors le problème des assurances que devrait contracter la société pour la responsabilité civile (durant le temps des réunions) et la perte d'exploitation (insuffisance de revenus).

L. Benslama expose les comptes de la journée de formation du 7 avril (même si l'AFDS se réunit en CA seulement au début juin et validera alors ces chiffres)

Il y a eu 174 praticiens inscrits (stomatologistes, chirurgiens maxillo faciaux, chirurgiens oraux, orthodontistes, internes et étudiants) pour un apport de 3700€ et 6 labos partenaires (6500€)

36 membres de la SFSCMFCO dont 7 PUPH ont participé à cette journée.

Les frais (traiteur et indemnisation des orateurs) s'élèvent à 7380 € ce qui donne un bénéfice de 3000 € à partager entre les sociétés.

La SMODMF et l'AFDS ont été entièrement satisfaites de cette collaboration et solliciteront encore la SFSCMFCO pour une nouvelle journée au début de 2014.

Un bémol est apporté par B. Philippe qui regrette que l'organisation de cette journée n'ait pas laissé une partie du programme en communications libres ; X. Pouyat et P. Sabin sont d'accord, ces communications sont importantes et validées par un comité de sélection.

F. Boutault souligne que malheureusement de plus en plus de congrès sont fermés à ces communications libres laissant une moindre place aux jeunes internes et chefs de clinique. Les intervenants, souvent prestigieux, sont sollicités par cooptation et l'équilibre n'est pas facile à trouver.

Une discussion s'ensuit sur l'existence des sociétés de jeunes. On peut penser que les jeunes ont du mal à se retrouver dans les sociétés savantes, et qu'il serait bon de les y attirer par des actions dynamiques.

5. Compte rendu de la réunion avec le dr E. Sorrel Dejerine (Xavier Pouyat)

X. Pouyat avait organisé une rencontre entre les membres du CA présents le 7 avril 2013 et le Dr Eric Sorrel Dejerine qui est le Councillor auprès de l'EACMFS.

E. Sorrel Dejerine a fait part aux membres présents du fait que les français sont particulièrement absents au niveau des travaux européens.

Des bourses de recherche d'un montant important sont proposées par l'EACMFS.

F. Boutault souligne qu'il n'y a jamais de candidature française, il est regrettable de ne pas en profiter.

Il conseille de stimuler les jeunes pour le bien de la chirurgie maxillo française et de lire et faire connaître les publications de l'EACMFS, notamment en ce qui concerne leur 22^{ème} congrès qui aura lieu à Prague du 23 au 26 septembre 2014 sous la présidence du Pr Daniel Hrusak.

E. Sorrel Dejerine a rapporté que le président de l'EACMFS souhaitait organiser des tables rondes en collaboration avec le Councillor, il a été décidé que la France proposerait comme thème « l'orbite ».

Un appel à communications sera prévu avec l'AFCMF.

6. Recensement des cas d'ostéochimionécroses aux Bisphosphonates (Blandine Ruhin)

B. Ruhin n'a pas eu les retours de sa proposition de fiche destinée aux praticiens pour recenser les cas d'ostéonécrose aux bisphosphonates.

Suite à un renvoi des mails concernés la fiche a été légèrement modifiée par B. Ruhin et sera transmise par mailing à tous les membres de la société avec le protocole adéquat de cette enquête.

7. A propos des formations Cone beam

X. Pouyat craint que la SFSCMFCO ne soit évincée de ces programmes alors que le Cone Beam est un examen complémentaire, primordial et indispensable au sein de la spécialité. En conséquence elle devrait être un des leaders de ces formations.

L. Benslama rappelle que les radiologues avaient demandé la participation de la SFSCMFCO. B. Ruhin en avait parlé lors d'un précédent CA, elle avait été sollicitée par une neuroradiologue, M. Duverneuil qui lui avait fait part d'une formation spécifique Cone Beam destinée à plusieurs disciplines.

Les radiologues sont appuyés par la CNAM. La société doit se positionner sur ce projet.

C. Meyer indique l'existence d'un DIU d'imagerie maxillo-faciale traitant de ce sujet à Besançon, qui est gratuit pour les DESCO (il s'agit en fait d'une formation universitaire, CBCT, organisée à Strasbourg pour l'inter région nord est)

F. Boutault rappelle que rien n'est précisé au niveau de la HAS depuis 2009, les Recommandations étant différentes lorsqu'il s'agit de « petits » ou de « grands champs ».

Apparemment une formation spécifique sera nécessaire pour pouvoir utiliser ces appareils et le remboursement des actes par les caisses est soumis à la production d'un compte-rendu au fait que l'ASNS (autorité de sécurité nucléaire) ait accepté la conformité de l'installation.

Plusieurs propositions sont exposées, une formation doit être mise en place, soit par un DU régional, soit un DIU (qui représenterait beaucoup de travail). F. Boutault ajoute que si l'organisation est universitaire, les intervenants ne sont pas forcément universitaires.

8. Point sur le site internet F Boutault et F Cheynet

Organisation répartition du travail, modalités

François Cheynet rappelle ce qui avait été dit et relaté dans le résumé de la réunion téléphonique du 16 mai concernant le site internet :

- Le site ne suscite aucun intérêt, il manque des référentiels de la spécialité, des recommandations ainsi que des fiches opératoires

- Aucun volontaire n'est prêt à donner de son temps

- Rencontre avec Marie-Pierre Guillaume (directrice de l'école d'IBODES de Lyon) qui elle, est prête à s'investir pour une page IDE (informations sur le programme de la journée de formation du congrès et autres formations, DU, etc)

F. Cheynet qui est le webmaster souhaite faire un appel à volontaires via le site afin d'avoir de nouvelles recrues autre que les membres du CA.

F. Boutault qui est le seul, présentement, à remodeler le site, pense qu'il faut le réorganiser par domaines mais c'est F. Cheynet le chef d'orchestre.

B. Ruhin apporte des solutions : solliciter la jeune génération des internes pour travailler sur le site, écrire un article ou même leur proposer un master en recherche appliquée.

9. Revues internationale Sciencedirect

Le remplacement de *Journal of Oral and Maxillofacial Surgery, Medicine and Pathology* (coût 326 €) par *Journal of Oral Maxillofacial Surgery* (la revue de l'association américaine dont le tarif annuel est un peu plus élevé, 844 €) a été validé par l'ensemble des membres du CA.



il a été accepté par les éditions Elsevier ScienceDirect qu'un accès direct du site internet de la SFSCMFCO soit possible avec leur site ce qui simplifie la manipulation. Les informaticiens ont immédiatement mis cette disposition en place sur la page d'accueil pour les membres à jour de leur cotisation (ceux ci doivent au préalable s'identifier et se connecter).

Par ailleurs il a été demandé au cours du CA qu'un comptage sur ScienceDirect soit réalisé afin de se rendre compte du succès de cette offre auprès des membres de la société. Les informaticiens ont précisé que l'accès direct à une revue précise était possible, il faut avoir son URL et le mode de connexion doit l'autoriser. Cela permettra ainsi d'avoir un comptage précis sur chacune des revues.

Suite à la réunion du 16 mai, le rédacteur de la revue C. Chossegros et Pascal Léger (le directeur des éditions) ont été sollicités pour qu'un lien direct soit possible entre le site web de la SFSCMFCO et le site d'Elsevier Masson France pour la revue de Stomatologie française, car en effet il paraissait illogique que les membres à jour de leur cotisation aient un accès direct Sciencedirect pour les revues étrangères et non pour la Revue de Stomatologie française. L. Benslama annonce au cours du CA la réponse positive de P. Léger.

10. Congrès 2013 : programme, finalisation (F Boutault)

F. Boutault indique que les abstracts tardent à arriver, il en reçoit davantage ces temps-ci (on arrive à la date limite), la dead line est donc repoussée au 16 juin minuit.

Il fait savoir que toutes les communications seront acceptées et répond à la question de P. Breton : il n'y aura pas de séances spécifiques de posters.

Une discussion suit concernant les différents prix attribués lors du précédent congrès.

F. Boutault présente l'organigramme de son congrès à tous les membres du CA, il est décidé que les pauses du matin et d'après midi soient décalées pour permettre un flux plus régulier des participants aux stands des sociétés exposantes.

Le mercredi aura lieu le précongrès organisé par B. Philippe avec la participation d'OBL et Matérialise Dental, la réunion du Collège suivra la réunion du CA. A la demande des PUPH, le repas du Collège aura lieu dans un autre endroit proche du palais des Congrès.

Le rapport sur la « Chirurgie assistée par ordinateur » sera présenté lors de la séance inaugurale le jeudi matin dans l'amphi Richelieu.

Après discussion concernant le jour et l'horaire, l'Assemblée Générale sera organisée le vendredi de 11h30 à 12h30, la salle n'est pas encore précisée. Il est décidé les nominations suivantes :

-nomination comme membres d'honneur de la SFSCMFCO :

Pr Maxime CHAMPY : présentation par le Pr Astrid WILK

Pr Georges PERI : présentation par le Pr Jean Michel MONDIE

-nomination comme membre d'honneur à titre posthume

Pr François Xavier MICHELET : présentation par le Pr François SIBERCHICOT

Dr Jacques DAUTREY : présentation par le Dr Béatrix ZAGALA (à confirmer)

Le Pr Hervé-Paul REYCHLER sera nommé en tant que membre honoraire (présentation par le dr Lotfi Benslama).

Des ateliers, au nombre de quatre, sont programmés les jeudi (Stryker et Anthogyr) et vendredi (Brainlab et 2S Concept) à l'heure du déjeuner, il est prévu une salle pour l'AG des jeunes le jeudi soir à 18h30.

La journée de formation destinée aux infirmières le 20 septembre est déjà définie, il manque quelques abstracts. Marie Pierre Guillaume invitée, sera présente au prochain CA le 29 juin 2013.

La séance de DPC (maxillorisoq) sur la chirurgie ambulatoire organisée par X Pouyat, est prévue le samedi matin (amphi Richelieu). En parallèle, se tiendra le cours du DESC organisé par I. Barthélémy dans la salle Condé (réservé aux internes) et l'après midi les séances OA seront présentes dans deux salles, Condé et Vauban.

En principe, le 2^{ème} étage sera réservé à la restauration.

La séance de clôture avec remise des prix est planifiée le samedi en fin de matinée.

Concernant la transmission des séances en webcast, cette année le Maroc en bénéficierait (c'était la Tunisie l'an passé), le principe de gratuité est discuté, et la « gratuité tournante » est acceptée par les membres présents. Il est important en effet que la SFSCMFCO en tant que société savante d'un pays privilégié diffuse les séances scientifiques de son congrès aux pays francophones du Maghreb.

F. Boutault participera au congrès de la Société Française de Chirurgie Orale à Lille la semaine prochaine étant invité par le président, le Dr Daniel Perrin, qui sera à son tour invité au 49^{ème} congrès.

11. Congrès 2014 : Décision à prendre avec l'université Claude Bernard (Pierre Breton)

Pierre Breton expose son projet pour le congrès 2014 au centre des Congrès de Lyon organisé par la cellule congrès de l'Université Claude Bernard avec S. Perrel. Il expose son budget prévisionnel.

Certains membres présents hésitent encore à accepter l'externalisation de l'organisation des congrès SFSCMFCO.

PY. Blanchard énonce ses motifs d'opposition, le budget, le travail effectué par la société en interne depuis 2008 remis en cause de même que la mise en place du site internet qui coûte de l'argent et le poste de la salariée.

Les chiffres que P. Breton soumet sont convaincants et cette formule est validée à l'unanimité sauf une abstention, avec néanmoins une clause importante : acceptée pour un an seulement. En effet le contrat avec l'université sera validé à la fin du congrès pour les congrès ultérieurs.

Concernant l'affiche congrès 2014 qui fera partie du livret programme comme annonce du prochain congrès, P. Breton la transmettra avant le 15 juillet 2013.

12. Congrès 2016 : 3^{ème} vice président

Ce point sera discuté au prochain CA

13. Lancement d'une campagne de communication sur la spécialité (X. Pouyat)

P.Y. Blanchard rappelle que ce thème revient depuis 3 ans et qu'il n'aboutit pas pour 2 raisons :

- le référent n'a pas été choisi et l'absence d'interlocuteur écarte toutes tentatives
- le coût certainement important en serait la 2^{ème} cause quoique les finances actuelles de la société permettraient de mettre en place une stratégie de communication.

X. Pouyat rappelle que l'expérience acquise en matière de communication à la suite du dépôt du rapport de l'Académie de Médecine sur le DESCO, a montré que c'était très difficile de se faire entendre auprès de la Presse, même professionnelle. Il serait donc bon de concevoir une véritable campagne sur le long terme permettant de mieux faire connaître la spécialité.

P. Benoit suggère que les « belles communications », nombreuses au cours des congrès, devraient se retrouver avec des images sur le site web, et affirme que les journaux et magazines, (le « Figaro » et « Votre santé magazine » sont cités) désirant vendre du papier, sont prêts à prendre certains articles. L. Benslama et P. Benoit pensent qu'il est possible que la société se fasse connaître sans passer par une agence.

14. Fiche de consentement éclairé (Hervé Bénateau)

Ce sujet sera rediscuté au prochain CA.

X. Pouyat propose de faire une commission qui sera chargée d'actualiser une fiche de consentement éclairé ainsi que les fiches d'informations pré-opératoires, qui par la suite seront mises en ligne sur le site et accessibles aux seuls praticiens à jour de leur cotisation. H. Bénateau se porte volontaire dans cette tâche.

15. Questions diverses

- Nouveaux membres

Mai	2013	NOUVEAUX ADHÉRENTS		
NOM	PRENOM	exercice	PARRAINS	VILLE
PASCUAL	DIMITRI	PH	J. YACHOUH-C.CHOSSEGROS	RODEZ
SAMAMA	MICKAËL	INTERNE DESCO	G.TOURE - PY. BLANCHARD	SAINT MANDE
		Démission-retraite		
BUFFETAUD	JEAN PIERRE	LIB RETRAITE		

Les candidatures de D Pascual et M Samama ont été validées en tant que membres provisoires (provisoire associé pour M Samama).

Jean Pierre Buffetaud sera présenté à l'AG comme membre à la retraite.

- Journée de printemps 2014 : moyens (financiers, logistiques...) alloués à cette journée.
Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA.

- Journées de l'Orthodontie (novembre 2013 à Paris, C Paulus)
Ce point sera également discuté au prochain CA. C. Paulus demande aux participants présents d'envoyer leur communication et à tous de diffuser ce congrès

Fin de la réunion à 17h